



RÉHABILITATION DU CENTRE AQUA
TRAVAUX OCT. 24 > MAI 25

DOSSIER DE PRESSE
8 novembre 2024

Tulle'
agglo
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

LE CENTRE AQUA PRÉPARE SA MUE

Pierre angulaire du projet de territoire 2020-2026, la transition énergétique et écologique se décline à l'ensemble des projets de Tulle agglo affirmant ainsi l'ambition des élus d'agir en faveur de lendemains plus vertueux. Parmi les actions phares déclinées dans cette feuille route, la rénovation des bâtiments publics. Le centre aqua ouvre le bal à l'automne 2024, impliquant sa fermeture au public pendant plusieurs mois.

Construit en 2003 par la Ville de Tulle puis transféré à Tulle agglo en 2017, le centre aqua fut le 1^{er} équipement aquarécréatif du département. Une concertation usagers « l'Aquacertation » menée en 2019, puis une étude architecturale appuyée d'un audit énergétique en 2021 ont permis d'identifier les dysfonctionnements : une conception à l'origine de courants d'air et de déplacements d'air récurrents, d'importantes déperditions d'énergies, des écarts de température entre les températures contractuelles et les températures réelles (dans l'eau ou dans l'air), une (sur)consommation des fluides...

UN ÉQUIPEMENT STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE

Structurellement coûteuse et énergivore, la piscine publique est pourtant un équipement indispensable, particulièrement pour les territoires ruraux. Attractivité territoriale, lieu de vie des clubs sportifs, programmes sport santé et bien-être, apprentissage de la natation... Sur ce dernier volet, Tulle agglo finance depuis 2003 les cours de natation scolaire pour tous les écoliers (de la grande section au CM2) du territoire.



RÉNOVER POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL

À l'heure où la préservation de la « ressource eau », la pratique des loisirs à fort impact environnemental et les nécessaires besoins de réduction des coûts liés à l'énergie (tant sur le volet économique qu'écologique) questionnent nos modes de consommation, la rénovation du centre aqua est un marqueur clé pour le territoire. Action phare du projet de territoire 2020-2026, elle permet de prouver, par l'exemple, le rôle moteur des collectivités publiques en matière d'ambition écologique sur des équipements structurants : récupération des eaux usées, production photovoltaïque, chaudière bois, éclairage LED, récupération des chaleurs sur le process...

Ce projet doit ainsi permettre une baisse significative des consommations eaux et fluides (électricité et gaz) via l'ajustement en temps réel en fonction de la fréquentation, un meilleur confort des usagers à travers la restructuration des espaces et répondre aux obligations réglementaires de mises aux normes et baisse des consommations énergétiques imposées aux bâtiments de + de 1000m² (réduction des consommations d'énergie de 40% d'ici 2030, et 60% d'ici 2050) ; le centre aqua représentant 2061m² sur 3 niveaux.

LES OBJECTIFS DES TRAVAUX

- Réaliser des économies d'énergie,
- Réduire l'empreinte environnementale du bâtiment grâce à des mises aux normes réglementaires, techniques et fonctionnelles,
- Améliorer le confort des usagers,
- Développer l'offre de services proposée aux usagers.
- Des économies estimées de 3000 à 4000 m³ d'eau et 1 880 000kWh par an.

LES NOUVEAUTÉS À VENIR

Un espace bien-être avec sauna, hammam, douches sensorielles et sanitaires,

Un nouveau toboggan et des sanitaires extérieurs,

De nouveaux espaces **douches et vestiaires**,

Une offre connectée avec possibilité de réservations et paiements en ligne.



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU COEUR DU PROJET

Les économies d'énergies et la réduction de l'impact environnemental du bâtiment avec le développement des énergies renouvelables sont au cœur des grands travaux.

DES MISES AUX NORMES RÉGLEMENTAIRES, TECHNIQUES ET FONCTIONNELLES

Les travaux doivent permettre de réduire l'empreinte environnementale du bâtiment et réaliser des économies d'énergie grâce à des mises aux normes réglementaires, techniques et fonctionnelles. Les consommations d'énergies devraient ainsi baisser de 40 % d'ici 2030 afin de répondre à l'obligation fixée par le Décret tertiaire pour les bâtiments de plus de 1000 m². Des économies d'eau sont également attendues avec 3 à 4000 m³ d'eau utilisés en moins par an pour les usages techniques.

DES TRAVAUX POUR RÉDUIRE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU BÂTIMENT.

- La récupération de la chaleur va être optimisée sur l'ensemble du système de fonctionnement du centre aqua.
- L'isolation thermique du bâtiment (toiture, mur-rideau et parois béton) sera entièrement revue.
- Le traitement UV des eaux de baignade par des déchloramineurs va être élargi à l'ensemble des bassins pour réduire les traitements chimiques et économiser l'eau.
- Tous les éclairages seront renouvelés avec des systèmes LED.
- Les systèmes de diffusions et de reprise d'air dans la halle des bassins seront corrigés pour utiliser au maximum la chaleur produite par les bassins pour chauffer l'espace.



Pose de la première pierre de la chaufferie bois, le 20 septembre 2024

- Les espaces douches et sanitaires seront réaménagés pour stopper les couloirs d'air froid et les déperditions d'énergies.
- Les systèmes de chauffe et de traitement des bassins seront tous dissociés les uns des autres pour faciliter les réglages au plus près des besoins.
- Des panneaux photovoltaïques seront installés sur la toiture en auto-consommation.

UN RACCORDEMENT À UN RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Le 20 septembre dernier, la première pierre d'un réseau de chaleur urbain a été posée à Tulle. L'objectif ? Alimenter en énergie calorifique le centre aqua et la salle Des Lendemains Qui Chantent.

Les différents espaces du centre aqua mais également les eaux des bassins ludiques et sportif seront, ainsi, chauffés via ce système. La conception, la réalisation et l'exploitation de l'équipement a été confiée au groupement ENRèze-ENGIE via une concession de service public.

LE FONCTIONNEMENT DU RÉSEAU DE CHALEUR URBAIN

Au sein d'une chaufferie, une chaudière bois plaquette ainsi qu'une chaudière gaz d'appoint et de secours produisent la chaleur tout au long de l'année.

Des canalisations transportent les fluides (eau ou vapeur d'eau) chauffés de la chaufferie vers les bâtiments. À l'inverse, elles transportent les fluides refroidis des bâtiments vers la chaufferie. Un réseau de chaleur fonctionne en boucle.

Les sous-stations servent de point de livraison de la chaleur au sein de chaque bâtiment raccordé au réseau. Elles comportent des échangeurs qui permettent l'arrivée des calories et le départ des fluides refroidis.

Le réseau en chiffres

2

bâtiments raccordés, La salle Des Lendemains
Qui Chantent et le centre aqua

6,6

fois moins d'émissions de CO2
par rapport aux installations actuelles.

65

mètres linéaires pour ce réseau de chaleur

84 %

du fonctionnement de la chaufferie
est au bois

11 804

tonnes de CO2 en moins produit
par le centre aqua

Comment fonctionne un réseau de chaleur urbain ?



.01 La chaufferie

Il s'agit du système de production centralisé de chaleur. Concernant le réseau qui alimentera le centre aqua, une chaudière bois plaquette ainsi qu'une chaudière gaz d'appoint et de secours produiront la chaleur tout au long de l'année.

.02 Les canalisations (aller et retour)

Elles transportent les fluides (eau ou vapeur d'eau) chauffés de la chaufferie vers les bâtiments mais aussi les fluides refroidis dans le sens inverse. Un réseau de chaleur fonctionne en boucle.

.03 Les sous-stations

Il s'agit du point de livraison de la chaleur au sein de chaque bâtiment raccordé au réseau. Elles comportent des échangeurs qui permettent l'arrivée des calories et le départ des fluides refroidis.

Les chiffres clés

2

La salle Des Lendemains Qui Chantent et le centre aqua intercommunal seront les deux bâtiments raccordés au réseau de chaleur.

6,6

Les émissions de CO₂ seront divisées par 6,6 par rapport aux installations actuelles.

40

L'énergie produite via la chaudière plaquette bois est une énergie verte 40 % moins chère que la référence actuelle.

65

Le réseau de chaleur urbain auquel sera raccordé le centre aqua s'étendra sur 65 mètres linéaires.

11 804

Le nouveau réseau de chaleur urbain permettra d'éviter de produire 11 804 tonnes de CO₂.

708 000

Ce projet de réseau de chaleur urbain représente un investissement de 708 000 €.

LE CALENDRIER DES TRAVAUX

OCTOBRE - NOVEMBRE

Le gros œuvre comprend les différentes phases de démolitions intérieures comme extérieures mais aussi les reprises structurales du bâtiment, la maçonnerie et les reprises de dallages. C'est aussi le moment des terrassements et des constructions extérieures pour les nouvelles installations : fondations, planchers, murs, réseaux, etc.



OCTOBRE - AVRIL

Pendant cette longue période, les nouveaux systèmes électriques, informatique, d'éclairage, de plomberie, de traitement de l'air, de traitement de l'eau ou encore de Chauffage, Ventilation et Climatisation (CVC) seront installés.



JANVIER - FÉVRIER - MARS

La pose des équipements concerne aussi bien l'intérieur (cabines, casiers, espace bien-être, etc) que l'extérieur avec la rénovation du toboggan et le pentagliss. La nouvelle signalétique sera également mise en place à cette période.

LE BUDGET DU PROJET

LE BUDGET

Le projet s'élève à 5 164 400 € HT

Il est financé à plus de 50% par :

- L'Etat
 - FNADT : 500 000 €
 - Fonds vert : 500 000 €
 - DETR / CRTE : 150 000 €
- ACTEE – Fonds Chêne : 67 500 €
- L'Europe – FEDER : 80 000 €
- La Région Nouvelle-Aquitaine : 710 000 €
- Le Conseil départemental de la Corrèze : 710 000 €
- L'Agence nationale du sport : 100 000 €





Contact service Communication :

Marie Cailleaud, responsable de communication

06 78 30 31 91- marie.cailleaud@tulleagglo.fr